



Représentativité des élu.e.s municipaux

Les élus municipaux sont amenés dans le cadre de leur mandat à représenter la ville dans différentes instances municipales et locales.

Instances municipales internes

- Comité technique paritaire (CTP)
- Comité d'hygiène et de sécurité (CHS)
- Conseil de discipline de recours placé auprès du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne (CIG)

Instances municipales

- Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS)
- Conseil locale de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)
- Comités de quartiers

Instances locales et intercommunales

- Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines SQY
- Syndicat intercommunal pour la destruction des ordures ménagères et la production d'energie (SIDOMPE)
- Groupement de Commande en vue de l'établissement de plans de prévention du bruit dans l'environnement
- Conseiller municipal Chargé des questions de défense

Associations

- Association pour l'insertion, l'éducation et les soins (AIES)
- Comité de jumelage
- Association ESCT SQY club de basket ball
- IME La rencontre
- Office municipal des sports (OMS)
- Trappes Entraide et Loisirs (TEL)

Liens utiles

Les commissions municipales

Contact

Service des affaires juridiques Mairie de Trappes 1, place de la République 78190 Trappes 01 30 69 16 69

Responsable de l'intendance administrative : Chantal Monnier